



RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00047

Numéro SIREN : 429 875 321

Nom ou dénomination : DANY MANGIN

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001149

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **BAR-LE-DUC**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/001149**
n° de gestion : **2000B00047**
n° SIREN : **429 875 321 RCS Bar le Duc**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc certifie avoir procédé le 28/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

DANY MANGIN - Société à responsabilité limitée
z A.c. de la Mocotte 55200 Vignot -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



125373

DANY MANGIN
société à responsabilité limitée
au capital de 302 400 euros
Siège social : Zac de La Mocotte
17, rue Jeanne d'Arc
55200 VIGNOT
RCS BAR LE DUC B 429 875 321

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2017

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 625,53 euros de la façon suivante :

- Dividendes :	30 240,00 euros
- En autres réserves :	23 385,53 euros
- Total :	53 625,53 euros

Le dividende unitaire est donc de 21 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158-3-2° du code général des impôts.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des précédents exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2015	30 240,00 €	-	-
31.12.2014	-	-	-
31.12.2013	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
Le gérant,
Dany MANGIN



DANY MANGIN
société à responsabilité limitée de 302 400 euros
Siège social : Zac de La Mocotte
17, rue Jeanne d'Arc
55200 VIGNOT
RCS BAR LE DUC B 429 875 321

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2017

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du livre deuxième du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les chiffres caractéristiques ressortant du compte de résultat sont les suivants :

	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Chiffre d'affaires :	2 337 884 euros	2 603 181 euros
Autres produits d'exploitation :	20 937 euros	9 602 euros
Total des produits d'exploitation :	2 358 821 euros	2 612 783 euros
Achats de marchandises et matières :	1 251 522 euros	1 460 071 euros
Variation de stock :	-47 342 euros	57 256 euros
Autres achats et charges externes :	760 933 euros	721 420 euros
Impôts et taxes :	7 214 euros	9 260 euros
Charges de personnel :	294 573 euros	289 935 euros
Dotations d'exploitation :	10 198 euros	3 074 euros
Résultat d'exploitation :	81 691 euros	71 764 euros
Résultat financier :	-8 002 euros	-14 197 euros
Résultat exceptionnel :	-9 111 euros	9 414 euros
Impôt sur les sociétés	10 952 euros	12 178 euros
Résultat net comptable :	53 626 euros	54 803 euros

Le chiffre d'affaires, s'est élevé à 2 337 884 euros contre 2 603 181 euros au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 10,19%.

Les autres achats et charges externes représentent 32,42% du chiffre d'affaires contre 27,72% l'exercice

précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à 294 573 euros et représentent 12,60% du chiffre d'affaires contre 289 935 euros soit 11,14%, pour l'exercice précédent.

Il en résulte un résultat net bénéficiaire de 53 626 euros contre un bénéfice de 54 803 euros au titre de l'exercice précédent.

Les capitaux propres ressortent à 414 122 euros pour un capital social de 302 400 euros.

La structure de notre bilan au 31 décembre 2016, se présente ainsi :

	Exercice 31.12.2016	Exercice 31.12.2015
<u>ACTIF</u>		
Actif immobilisé	69 236 €	77 504 €
Actif circulant	1 453 662 €	1 269 621 €
<u>PASSIF</u>		
Capitaux propres	414 122 €	390 736 €
Dettes	1 094 777 €	956 389 €

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance

Date d'échéances	Sommes dues aux fournisseurs au 31.12.2016	Sommes dues aux fournisseurs au 31.12.2015
- A 30 jours :	271 188 euros	153 554 euros
- A 60 jours :	72 184 euros	306 379 euros
- A 90 jours :	294 061 euros	20 759 euros
- Au-delà de 90 jours :	73 146 euros	154 297 euros
Factures non parvenues	28 365 euros	11 613 euros
TOTAL	738 944 euros	646 602 euros

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du code de commerce, nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours et compte tenu des éléments connus à ce jour, notre activité devrait rester soutenue et, combinée à des efforts portés sur la maîtrise des principales charges d'exploitation et notamment de personnel, le niveau de résultat devrait pouvoir progresser.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 625,53 euros de la façon suivante :

- Dividendes :	30 240,00 euros
- En autres réserves :	23 385,53 euros
- Total :	53 625,53 euros

Le dividende unitaire est donc de 21 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158-3-2° du code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des précédents exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2015	30 240,00 €	-	-
31.12.2014	-	-	-
31.12.2013	-	-	-

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous trouverez, par ailleurs, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée comme le prévoit le projet de résolutions ci-joint.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le gérant,
Dany MANGIN



Désignation de l'entreprise : **SARL DANY MANGIN**Adresse de l'entreprise : **17 Rue Jeanne d'Arc****55200 Vignot**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**Durée de l'exercice précédent * **12**Numéro SIRET * **4 2 9 8 7 5 3 2 1 0 0 0 1 1**

N° de l'exercice

				Exercice N, clos le, 31122016		N°1 31122015		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI		44 000	44 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 500			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		15 000	15 000	
		Constructions	AP	AQ	29 673			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 123			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	25 652	8 413	17 642	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	863	863	863	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	960	960		
TOTAL (II)		BJ	BK	131 183	61 947	69 236	77 504	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	907 755	907 755	860 413	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	292 899	41 039	251 860	313 496
		Autres créances (3)	BZ	CA	49 079		49 079	67 403
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 768	1 048	1 721	1 675
		Disponibilités	CF	CG	235 437		235 437	15 405
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	7 811		7 811	11 229
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	1 495 750	42 087	1 453 662	1 269 621	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 626 933	104 034	1 522 898	1 347 125	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL DANY MANGIN			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 302 400)	DA	302 400	302 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 240	14 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	27 856	19 133
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	53 626	54 803
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	414 122	390 736
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	14 000	
	TOTAL (III)	DR	14 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	250 356	213 617
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	23 428	592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	738 944	646 602
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 574	61 901
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 474	9 106
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		24 572
	TOTAL (IV)	EC	1 094 777	956 389
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 522 898	1 347 125
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	910 533	950 066
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	24 021	163 002	

Désignation de l'entreprise : SARL DANY MANGIN		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	1 305 045	FE	867 344	FF	2 172 389		
		FG	29 461	FH	136 033	FI	165 494		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 334 506	FK	1 003 378	FL	2 337 884		
	Production stockée *				FM				
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	20 935			
	Autres produits (1) (11)				FQ	2			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 358 821	2 612 783	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS				
	Variation de stock (marchandises) *				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	1 251 522	1 460 071		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	(47 342)	57 256		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	760 933	721 420		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	7 214	9 260		
	Salaires et traitements *				FY	232 095	250 106		
	Charges sociales (10)				FZ	62 478	39 829		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	10 198	3 074		
					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	32	2		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 277 130	2 541 019	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG	81 691
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	110	110		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	46			
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	156	110		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		86		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	8 158	14 221		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	8 158	14 307		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(8 002)	(14 197)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	73 689	57 567		

Désignation de l'entreprise SARL DANY MANGIN				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	250	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 250	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	836	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	836	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	9 414	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	12 178	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 623 143	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 568 339	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	54 803	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	32 543	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 694	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				17 411	8 300	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL DANY MANGIN										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	46 312	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	15 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	29 673	KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	6 156	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	25 656	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 730	LC		LD	1 193	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	85 215	LO		LP	1 193	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	863	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	960		
TOTAL IV					LQ	863	LR		LS	960		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	132 390	ØH		ØJ	2 153		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	812	LW	45 500	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	15 000	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	29 673	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	1 034	MK	5 123	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		
		Matériel de transport				IV		MP	544	MQ	25 112	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	970	MT	8 953	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	2 547	NH	83 860	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	863
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	960		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 823		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	3 360	ØL	131 183		
										ØM		

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DANY MANGIN										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 312	PF		PG	812	PH	1 500	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	29 673	PW		PX		PY	29 673	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	6 156	QA		QB	1 034	QC	5 123	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	9 299	QI	9 423	QJ	321	QK	18 401	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	7 445	QM	776	QN	970	QO	7 251	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	52 573	QV	10 198	QW	2 324	QX	60 447	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	54 885	ØP	10 198	ØQ	3 136	ØR	61 947	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SARL DANY MANGIN**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL DANY MANGIN										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	960	UV		UW	960				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	43 058		43 058						
	Autres créances clients		UX	249 841		249 841						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 052		13 052						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 542		25 542						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	4 345		4 345						
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 141		6 141						
	Charges constatées d'avance		VS	7 811		7 811						
TOTAUX			VT	350 749	VU	349 789	VV	960				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	24 021		24 021						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	226 336		42 092		146 654		37 589		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	738 944		738 944						
Personnel et comptes rattachés			8C	42 119		42 119						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	24 478		24 478						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 210		1 210						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 767		5 767						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	23 428		23 428						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	8 474		8 474						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	1 094 777	VZ	910 533		146 654		37 589		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	220 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	23 428				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 195	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 522 898 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 367 277 euros** et un total **charges** de **2 313 652 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **53 626 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 11 825 euros a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers les efforts faits en matière de maintien et de développement de son marché.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		72 542
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 676
INT COUR/EMPT A PAYER	13	
INTERETS COURUS A PAYER	1 663	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 365
FNP HONORAIRES COMPTA	6 352	
FNP HON. COMM CPTES	5 040	
FNP ACHAT BOIS	14 704	
FNP PHOTOCOPIE	127	
FNP DEGATS	1 342	
FNP CHARG.LOC VIGNOT	782	
FNP ENTRETIEN MATERIEL	19	
Dettes fiscales et sociales		42 114
PROV. POUR CONGES PAYES	16 190	
PRIME A PAYER	10 000	
CHARGES SOC./C.P. A PAYER	5 657	
CHARG. SOC./PRIMES A PAYER	4 500	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 670	
TAXE APPRENTISS A PAYER	1 340	
FORM PROF A PAYER	1 084	
C.V.A.E. A PAYER	1 673	
Autres dettes		387
ASSUR A PAYER	387	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			7 811
CREDIT BAIL		7 413	
LOCATIONS FINANCIERES		55	
ASSURANCES		305	
MAINTENANCE		38	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 811

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		46 463
Autres créances clients <i>CLIENTS PROD.NON ENC.FACT</i>	<i>39 517</i>	39 517
Autres créances <i>FOURN AVOIR A RECEVOIR</i> <i>TIPP A RECEVOIR</i> <i>REMBT ASSURANCE</i> <i>REMBTS MALADIE A RECEVOIR</i>	<i>1 535</i> <i>4 345</i> <i>750</i> <i>316</i>	6 946

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2016
VALEUR D'ORIGINE					125 888	125 888
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				30 086	30 086
	Dotation exercice				26 576	26 576
	TOTAL				56 662	56 662
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				41 896	41 896
	Redevances Exercice				25 281	25 281
	TOTAL				67 177	67 177
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				28 710	28 710
	entre 1 et 5 ans				36 626	36 626
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				65 336	65 336
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				1 259	1 259
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				1 259	1 259
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					28 883	28 883

ANNEXE - Elément 8

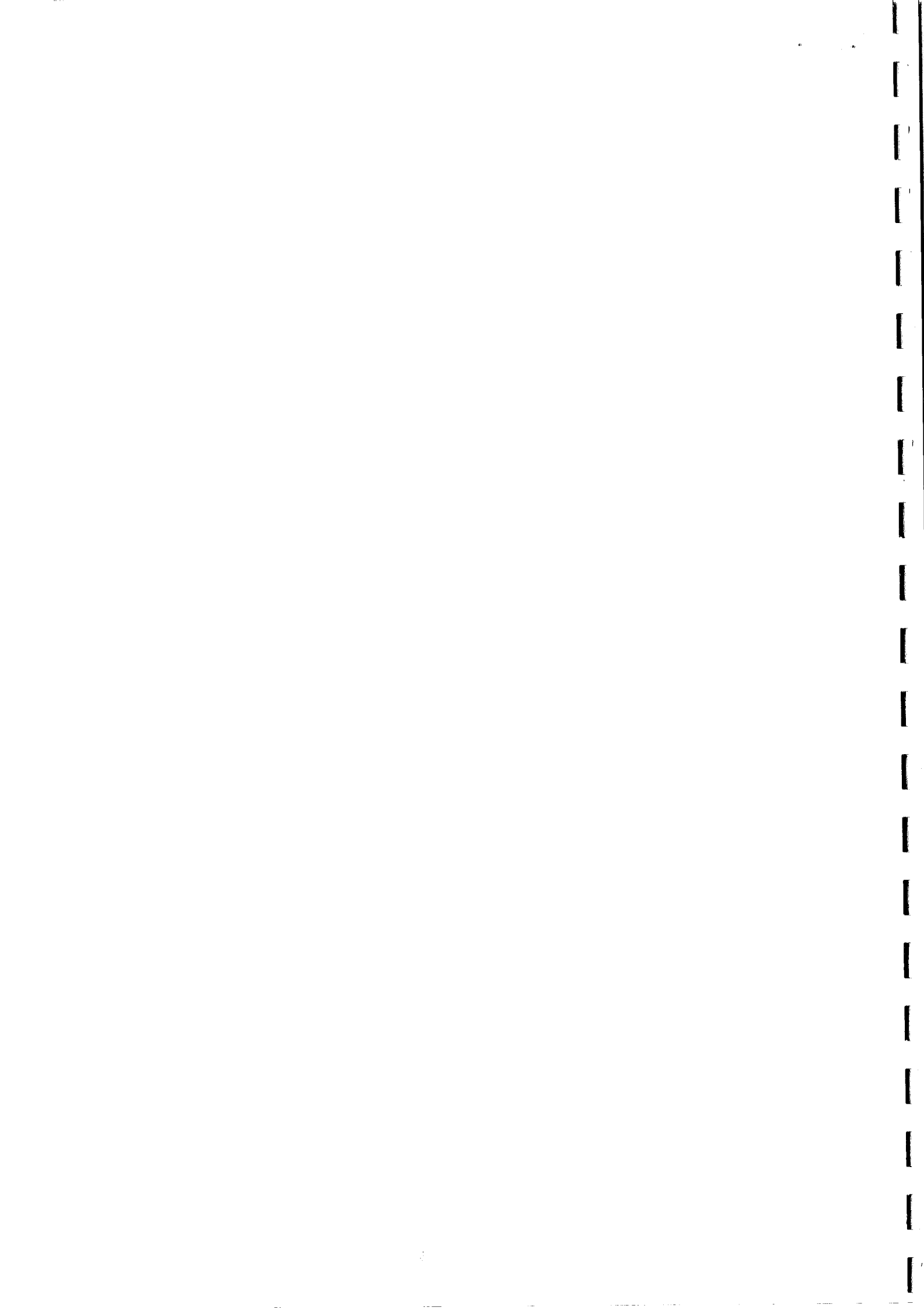
Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés			299 928	
			299 928	
Avals, cautions et garanties				
Caution bois BPLC				609 049
Bois BPLC certificat décharge				77 007
ONF caution bois			609 049	
ONF caution bois certificat décharge			77 007	
			686 056	686 056
Engagements de crédit-bail				
Crédit bail			66 594	
			66 594	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Emprunts : capital restant à devoir			226 323	
			226 323	
Total des engagements financiers (1)			1 278 901	686 056
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

**SARL DANY MANGIN
ZAC de la Mocotte
55 120 VIGNOT**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016



Thierry GUILLAUME
Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Metz

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2016 (12 mois)

A Mesdames et Messieurs les Associés
de la SARL Dany Mangin
ZAC de la Mocotte
55200 Vignot

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par les statuts, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SARL Dany Mangin, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant de votre société.

Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

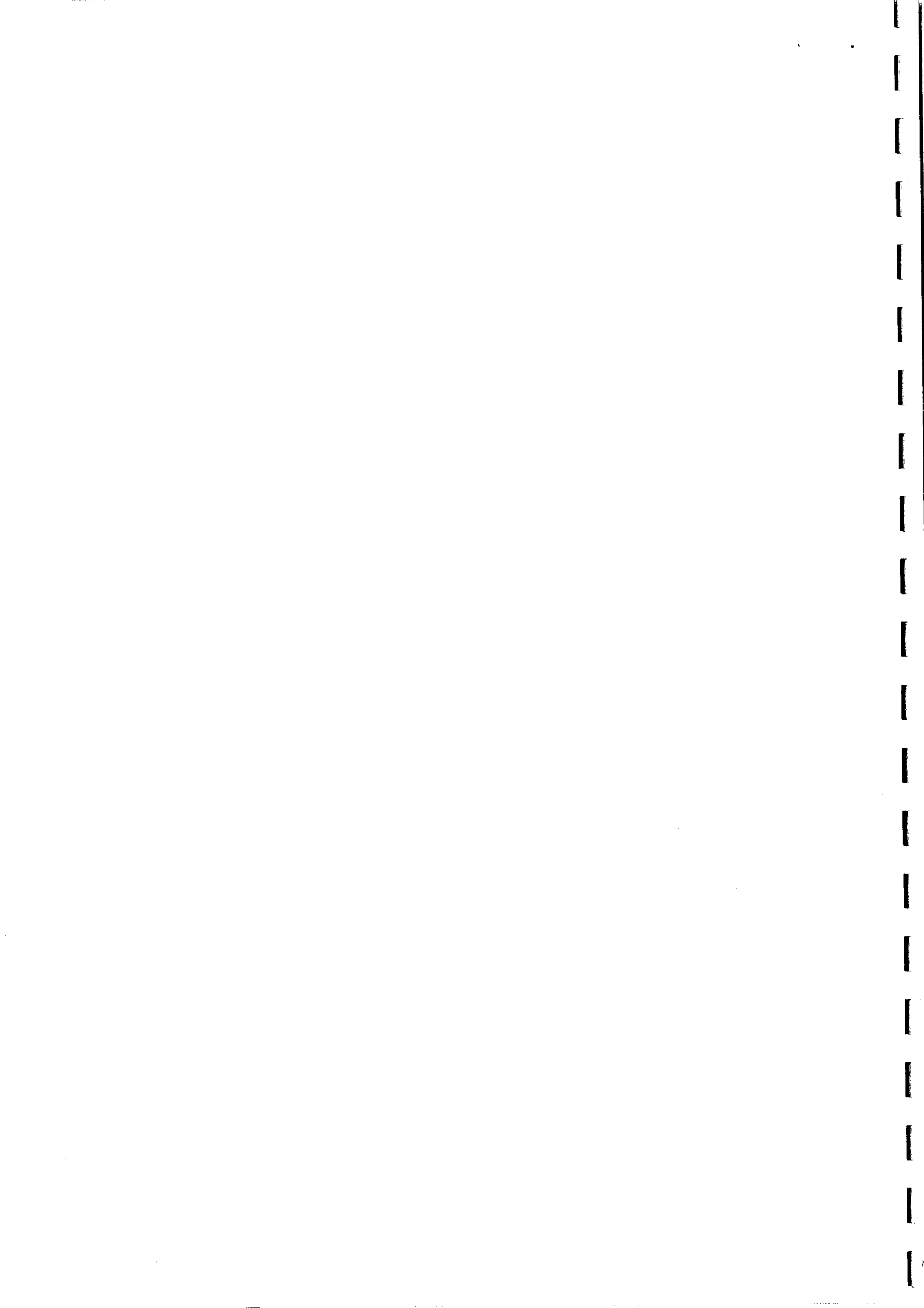
1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe, page 31, concernant les « Engagements financiers » ainsi que dans le paragraphe relatif au « Fonds commercial » exposé page 25 de l'annexe sous la rubrique « Règles et méthodes comptables ».



2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : les stocks de matières premières sont évalués selon les modalités précisées dans la note libellée « Stocks et en-cours », page 25 de l'annexe, sous la rubrique « Règles et méthodes comptables ». J'ai procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de la méthode. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

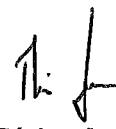
3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

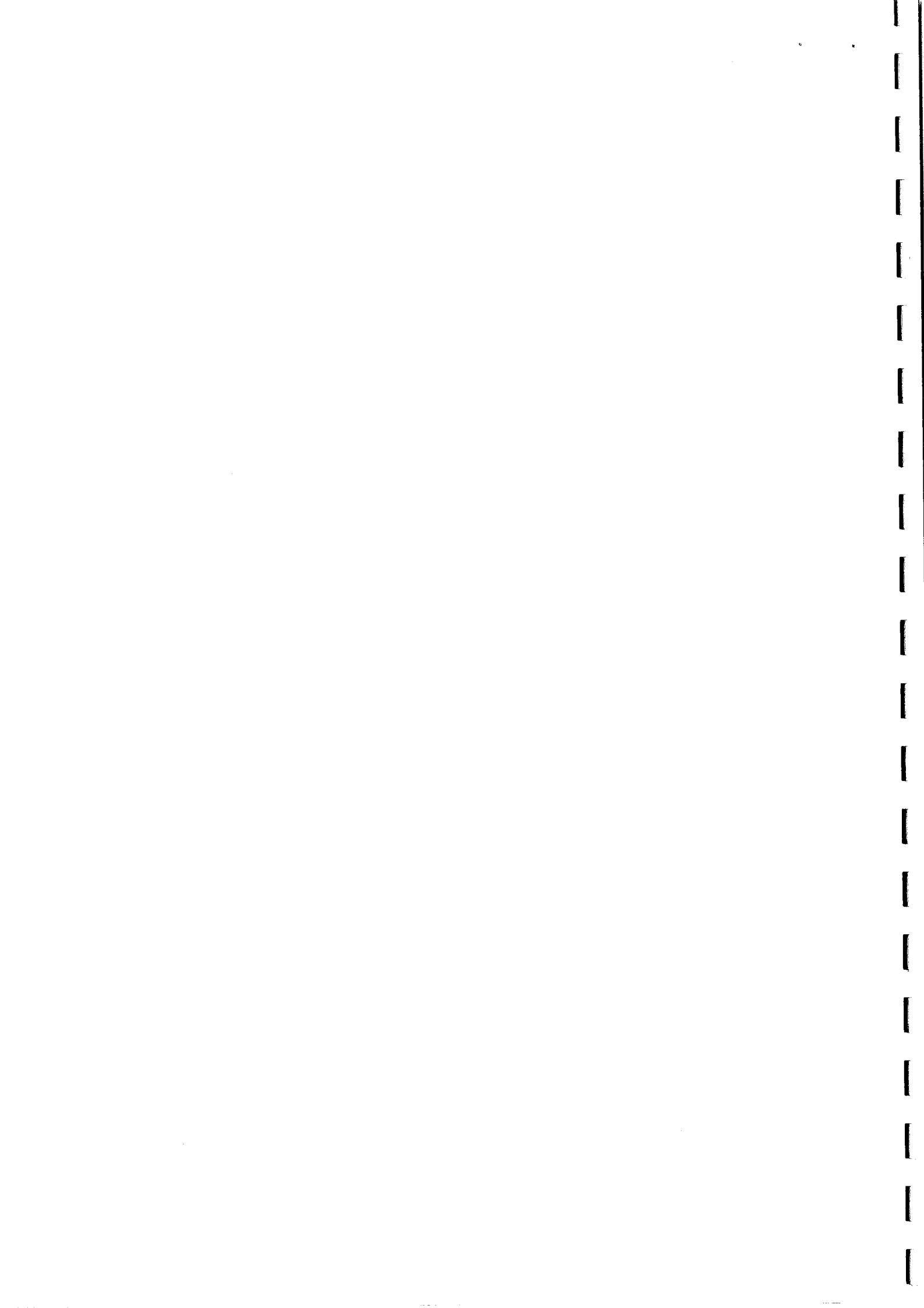
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

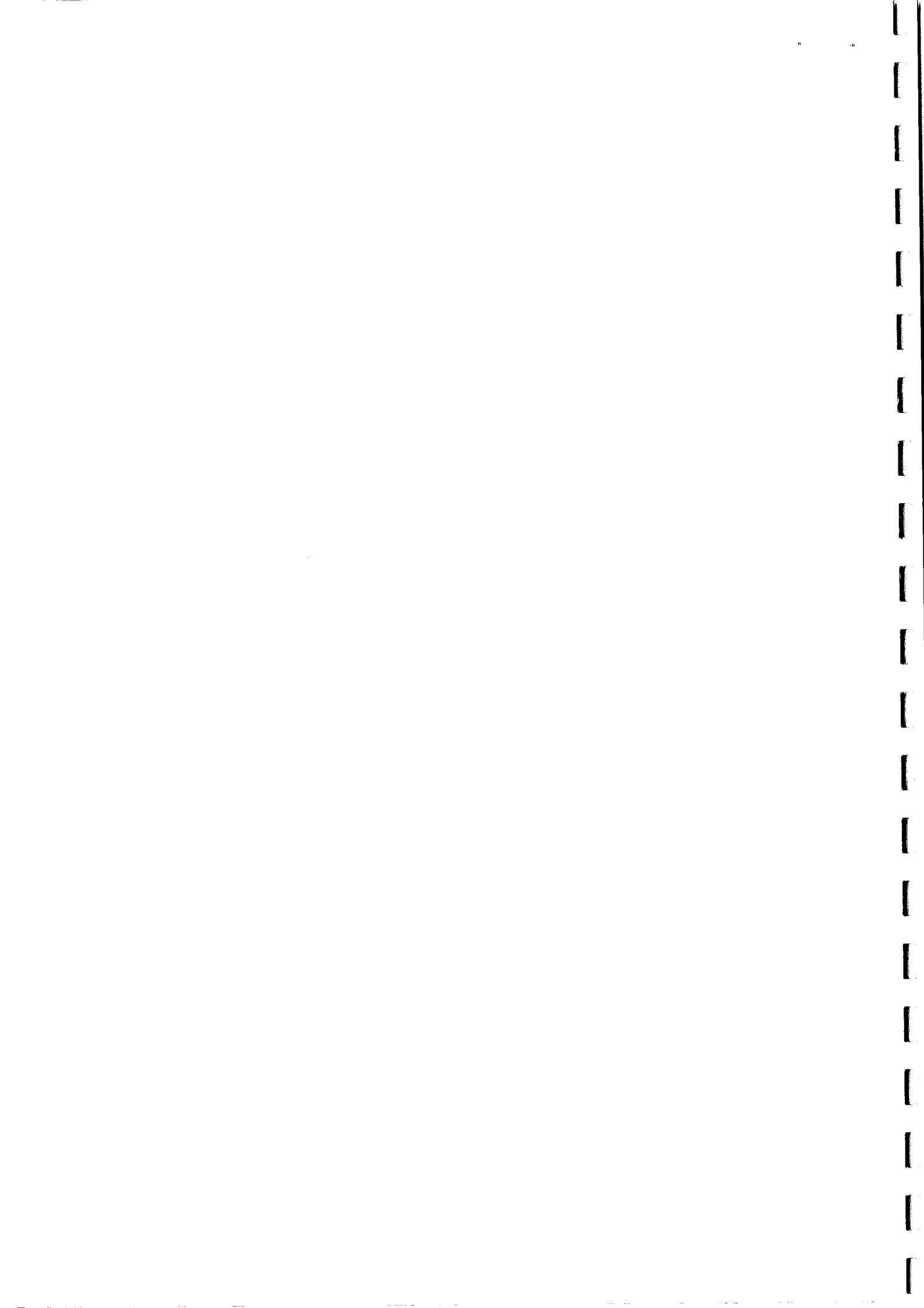
Fait à Rombas, le 25 mai 2017

Thierry GUILLAUME
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz





Bilan et Compte de Résultat



Bilan Actif

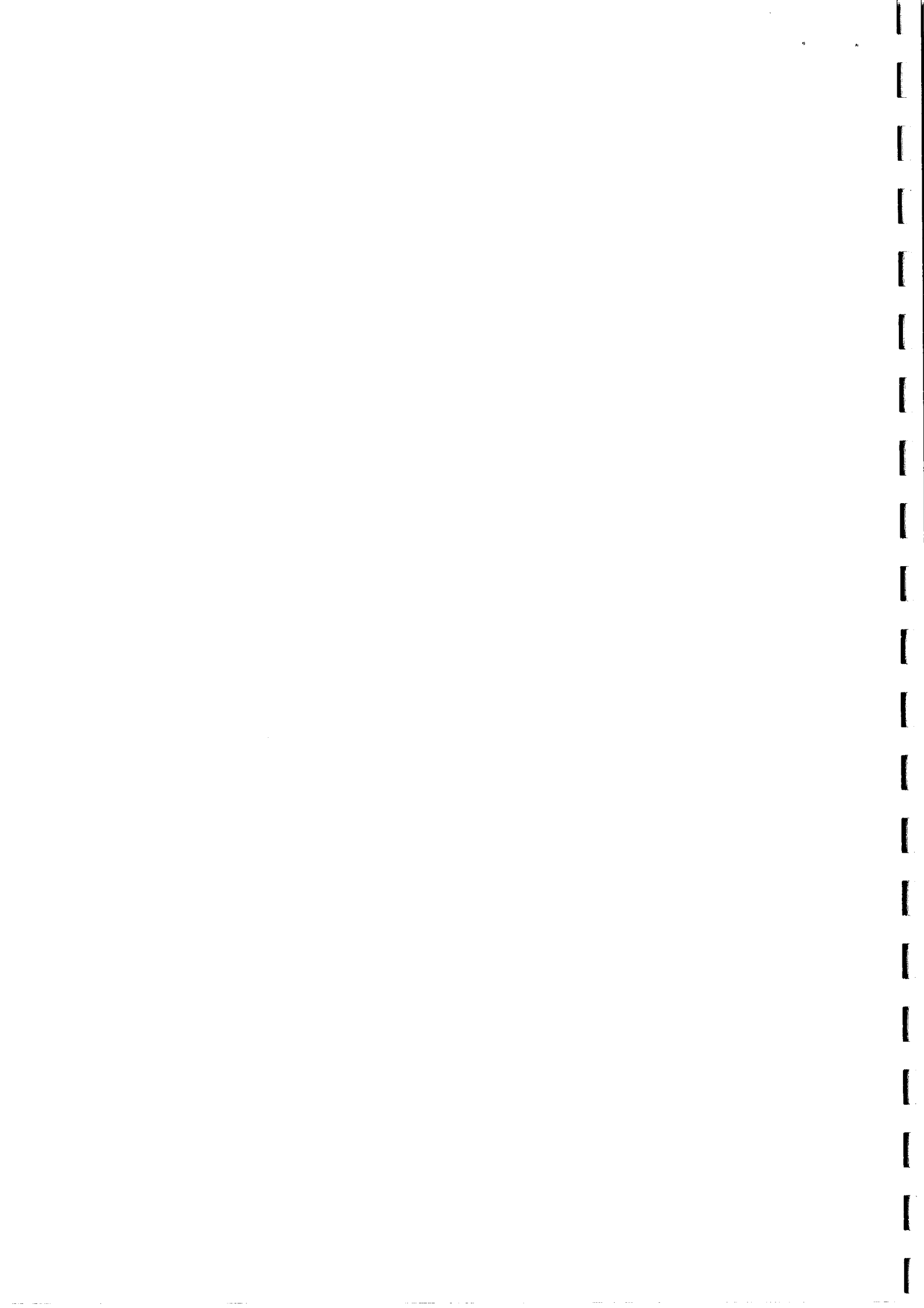
Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	44 000		44 000	44 000
	Autres immobilisations incorporelles	1 500	1 500		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	15 000		15 000	15 000
	Constructions	29 673	29 673		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 123	5 123		
	Autres immobilisations corporelles	34 065	25 652	8 413	17 642
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	863		863	863
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	960		960	
TOTAL (II)		131 183	61 947	69 236	77 504
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	907 755		907 755	860 413
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	292 899	41 039	251 860	313 496
	Autres créances	49 079		49 079	67 403
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 768	1 048	1 721	1 675
	DISPONIBILITES	235 437		235 437	15 405
	Charges constatées d'avance	7 811		7 811	11 229
	TOTAL (III)	1 495 750	42 087	1 453 662	1 269 621
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 626 933	104 034	1 522 898	1 347 125

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

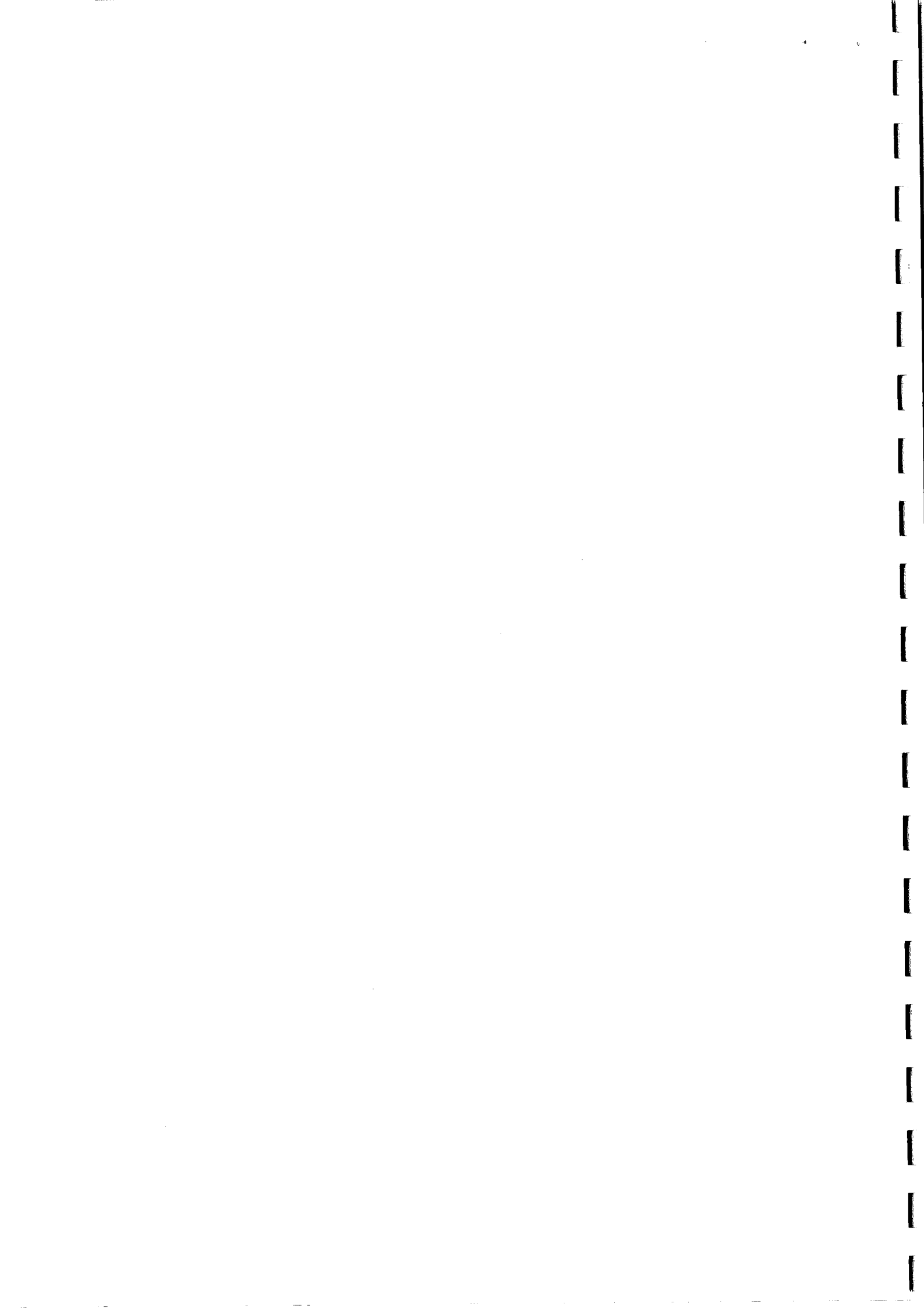
31/12/2015

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	302 400	302 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	30 240	14 400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	27 856	19 133
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	53 626	54 803
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	414 122	390 736
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	14 000	
	Total des provisions	14 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	250 356	213 617
	Emprunts et dettes financières divers	23 428	592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	738 944	646 602
	Dettes fiscales et sociales	73 574	61 901
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 474	9 106
	Produits constatés d'avance (1)		24 572
	Total des dettes	1 094 777	956 389
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 522 898	1 347 125
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	53 625,53	54 803,47
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	910 533	950 066
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	24 021	163 002

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2015
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 305 045	867 344	2 172 389	2 428 754
	Production vendue (Services et Travaux)	29 461	136 033	165 494	174 427
	Montant net du chiffre d'affaires	1 334 506	1 003 378	2 337 884	2 603 181
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			20 935	9 598
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2	4
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			2 358 821	2 612 783
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 251 522	1 460 071
	Variation de stock			(47 342)	57 256
	Autres achats et charges externes			760 933	721 420
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 214	9 260
	Salaires et traitements			232 095	250 106
	Charges sociales du personnel			62 478	39 829
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			10 198	3 074
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			32	2	
Total des charges d'exploitation (2)			2 277 130	2 541 019	
RESULTAT D'EXPLOITATION			81 691	71 764	

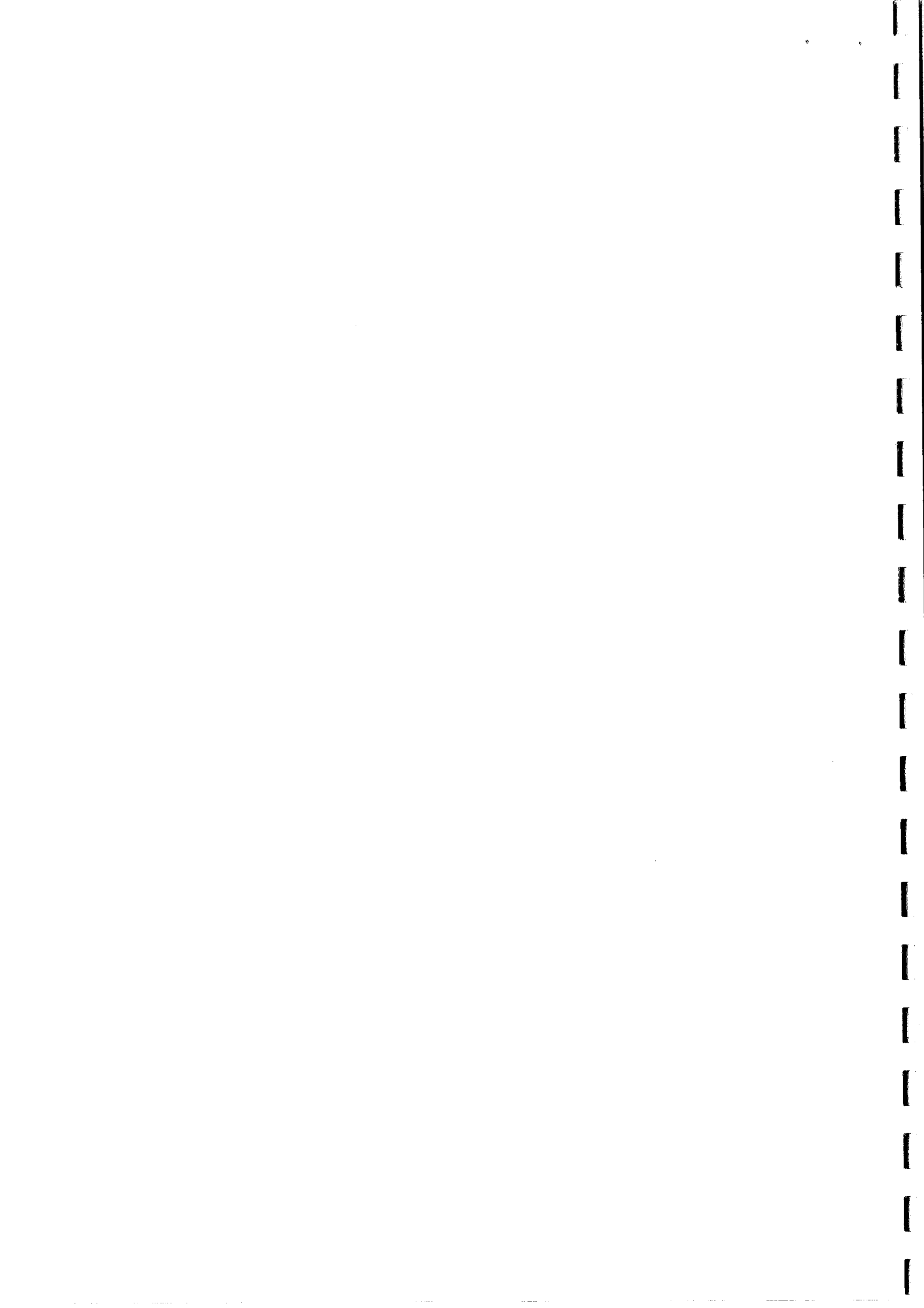


Compte de Résultat 2/2

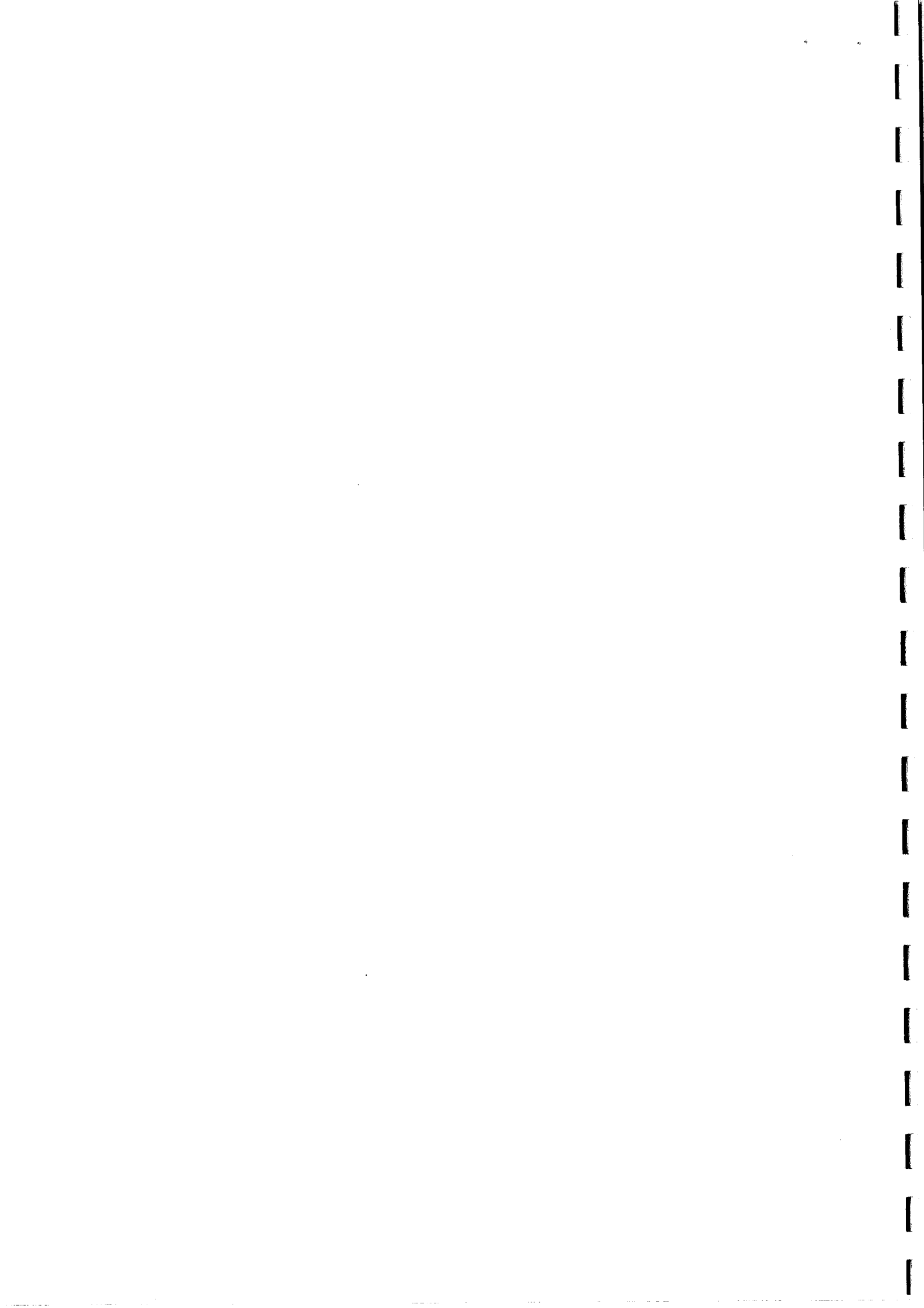
Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION		81 691	71 764
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	110	110
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	46	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		156	110
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		86
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 158	14 221
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8 158	14 307
RESULTAT FINANCIER		(8 002)	(14 197)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		73 689	57 567
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		250
	Sur opérations en capital	8 300	10 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		8 300	10 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 188	836
	Sur opérations en capital	223	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 000	
	Total des charges exceptionnelles	17 411	836
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(9 111)	9 414
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		10 952	12 178
TOTAL DES PRODUITS		2 367 277	2 623 143
TOTAL DES CHARGES		2 313 652	2 568 339
RESULTAT DE L'EXERCICE		53 626	54 803

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Annexe légale



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 522 898 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 367 277 euros et un total **charges** de 2 313 652 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 53 626 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Fonds commercial

En vertu des dispositions de l'article 212-3 §2 du PCG le fonds commercial enregistre pour 44 000 euros les éléments incorporels non identifiables qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.

En présence de présomption réfutable d'une durée d'utilisation non limitée (PCG art 214-3) due à l'inexistence de critères d'une durée d'utilisation limitée, un test de dépréciation doit être fait au moins une fois par exercice. Lorsque une telle dépréciation est constatée, elle ne peut jamais être reprise ultérieurement.

Néanmoins, la société étant qualifiée de petite entreprise au sens de l'article L123-16 du code de commerce, l'article 214-3 du PCG prévoit la possibilité d'amortir comptablement à partir du 01/01/2016 ledit fonds commercial. La société ayant renoncé à pratiquer un tel amortissement, elle a fait un test de dépréciation en comparant la valeur actuelle à la plus élevée de l'une de deux valeurs suivantes : valeur d'usage ou valeur actuelle.

En l'absence de marché spécifique sur ce type d'activité, la comparaison a été faite avec la valeur d'usage. En l'occurrence, il a été décidé de retenir comme critère pour le calcul de la valeur d'usage un montant égal à trois fois le résultat moyen d'exploitation des trois derniers exercices, et ce, compte tenu du fait que la méthode consistant à déterminer la valeur actuelle à partir de l'actualisation des flux de trésorerie est inopérante.

Dans ces circonstances, le test mis en oeuvre a abouti à l'absence de dépréciation à pratiquer dans les comptes au 31/12/2016.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

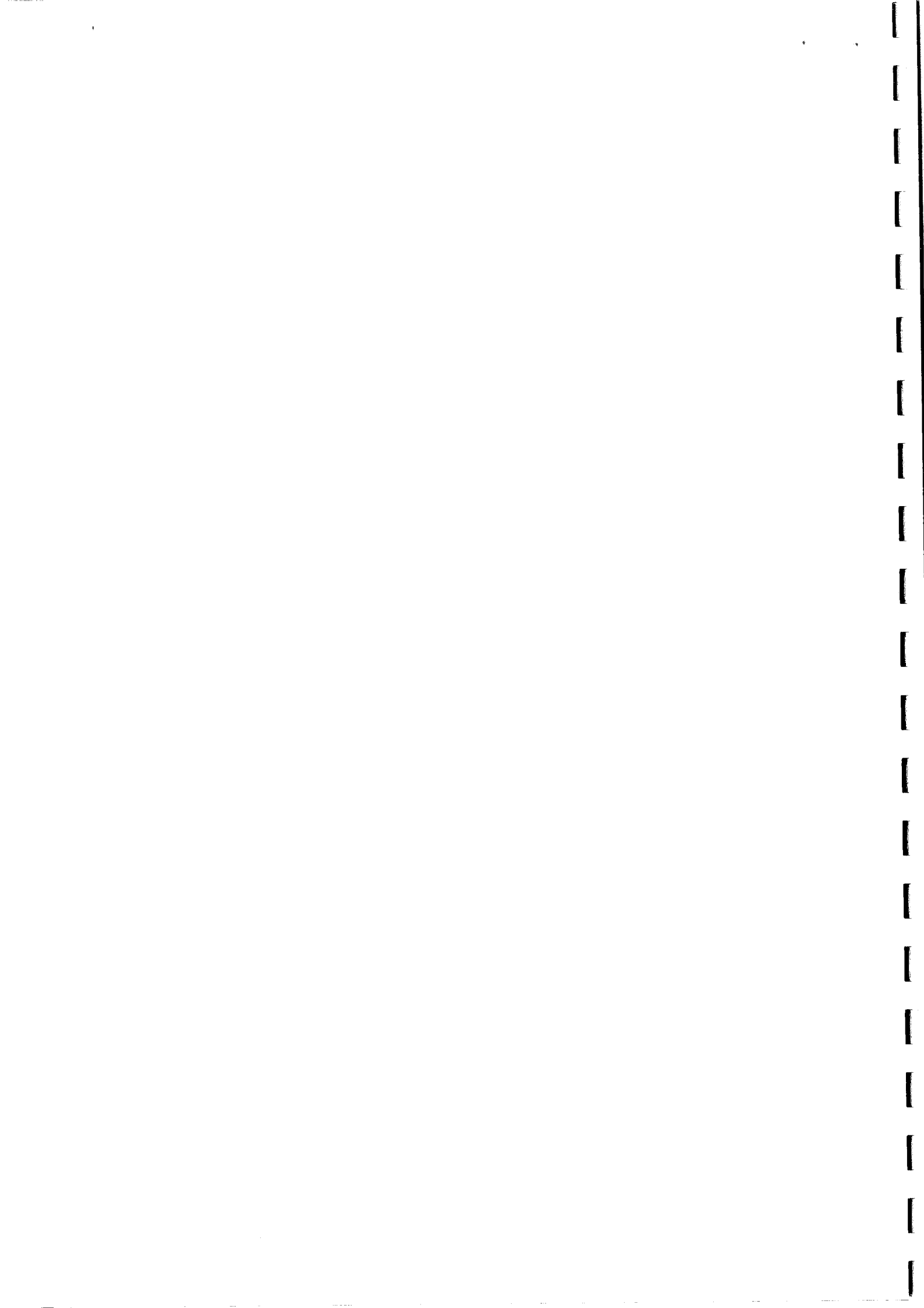
Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

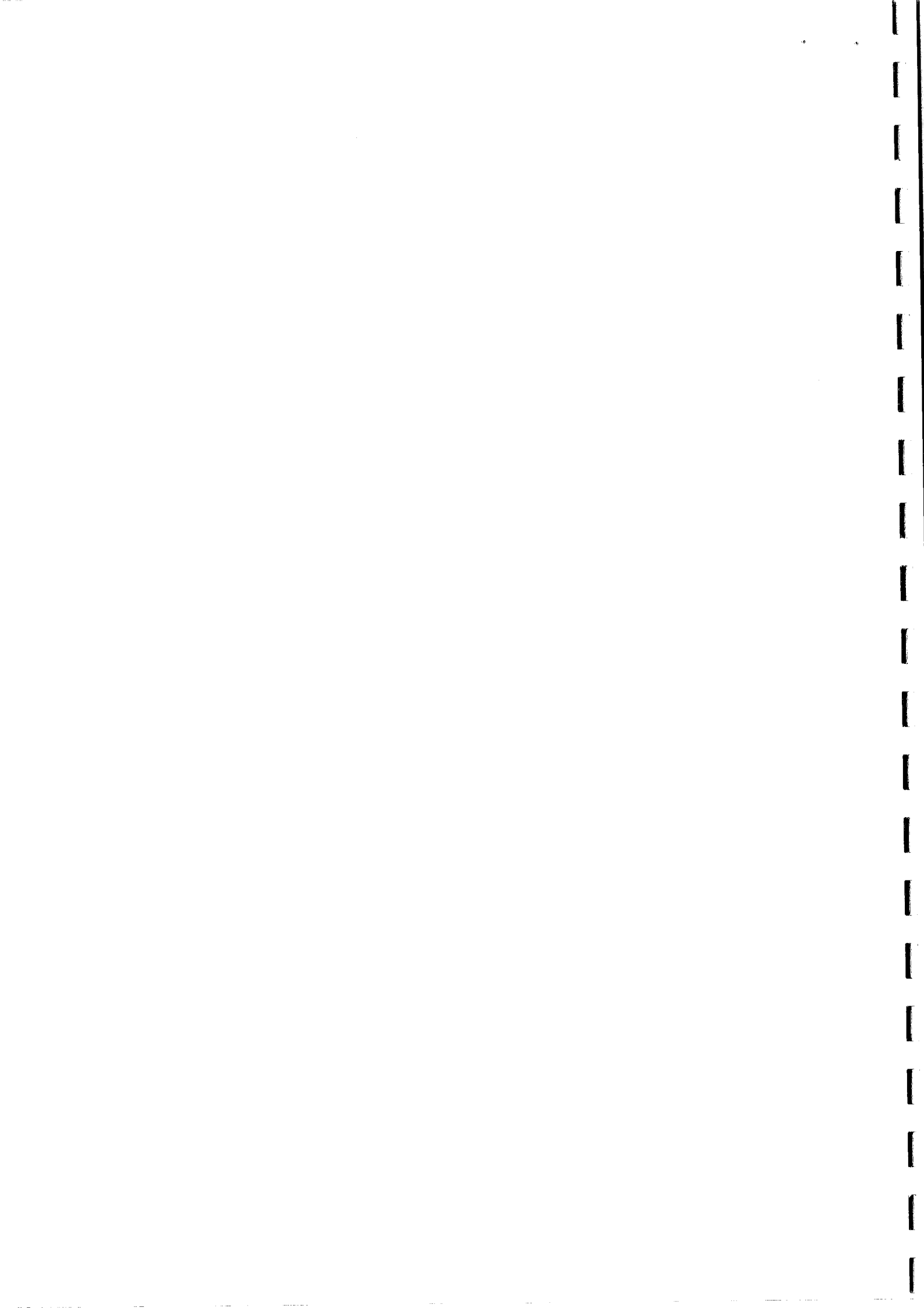
Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 11 825 euros a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers les efforts faits en matière de maintien et de développement de son marché.



ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

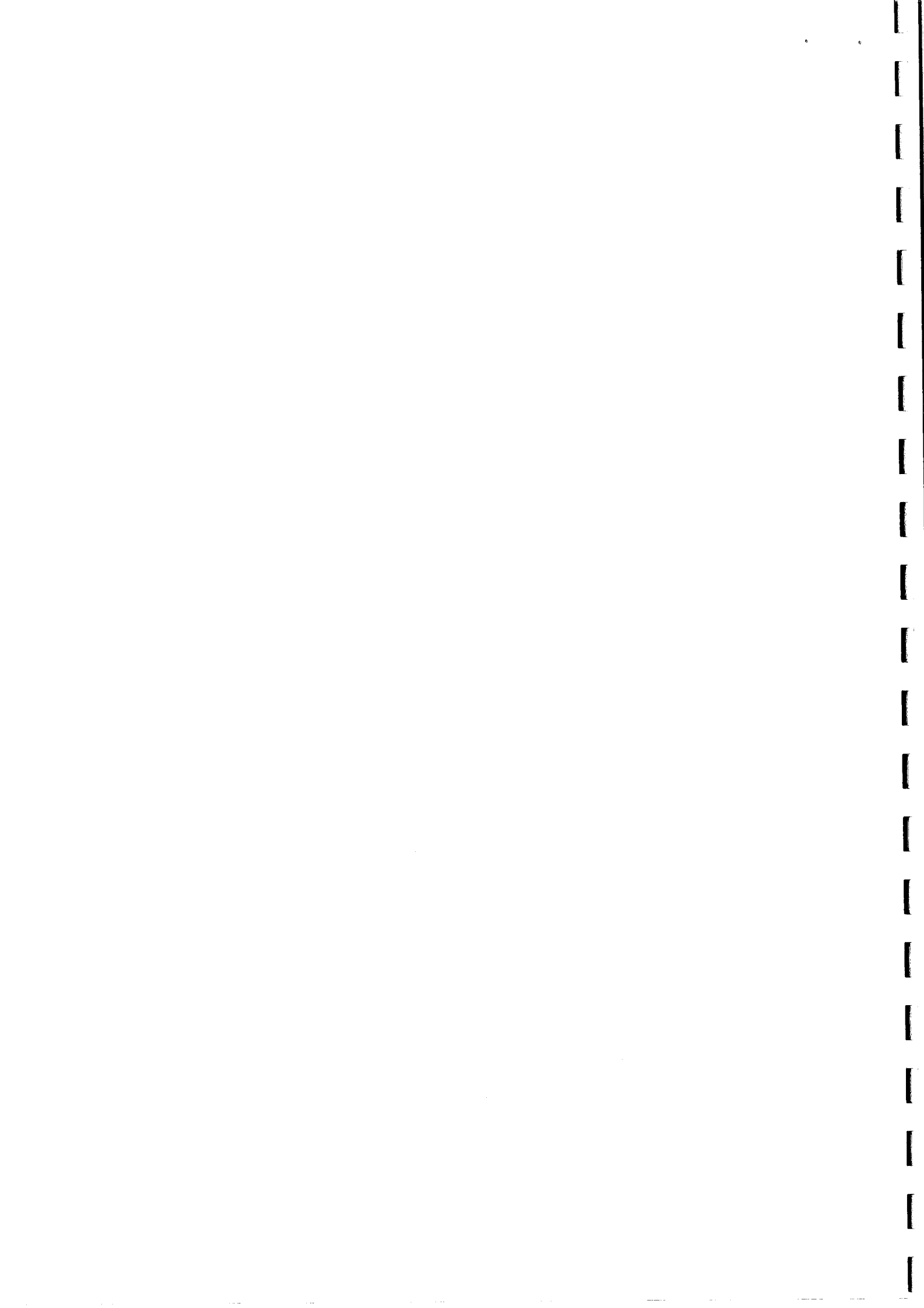
31/12/2016

Total des Charges à payer		72 542
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 676
INT COUR/EMPT A PAYER	13	
INTERETS COURUS A PAYER	1 663	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 365
FNP HONORAIRES COMPTA	6 352	
FNP HON. COMM CPTES	5 040	
FNP ACHAT BOIS	14 704	
FNP PHOTOCOPIE	127	
FNP DEGATS	1 342	
FNP CHARG.LOC VIGNOT	782	
FNP ENTRETIEN MATERIEL	19	
Dettes fiscales et sociales		42 114
PROV. POUR CONGES PAYES	16 190	
PRIME A PAYER	10 000	
CHARGES SOC./C.P. A PAYER	5 657	
CHARG. SOC./PRIMES A PAYER	4 500	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 670	
TAXE APPRENTISS A PAYER	1 340	
FORM PROF A PAYER	1 084	
C.V.A.E. A PAYER	1 673	
Autres dettes		387
ASSUR A PAYER	387	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				7 811
CREDIT BAIL			7 413	
LOCATIONS FINANCIERES			55	
ASSURANCES			305	
MAINTENANCE			38	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				7 811



ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		46 463
Autres créances clients <i>CLIENTS PROD. NON ENC. FACT</i>	39 517	39 517
Autres créances <i>FOURN AVOIR A RECEVOIR</i> <i>TIPP A RECEVOIR</i> <i>REMBT ASSURANCE</i> <i>REMBTS MALADIE A RECEVOIR</i>	1 535 4 345 750 316	6 946

ANNEXE - Elément 7

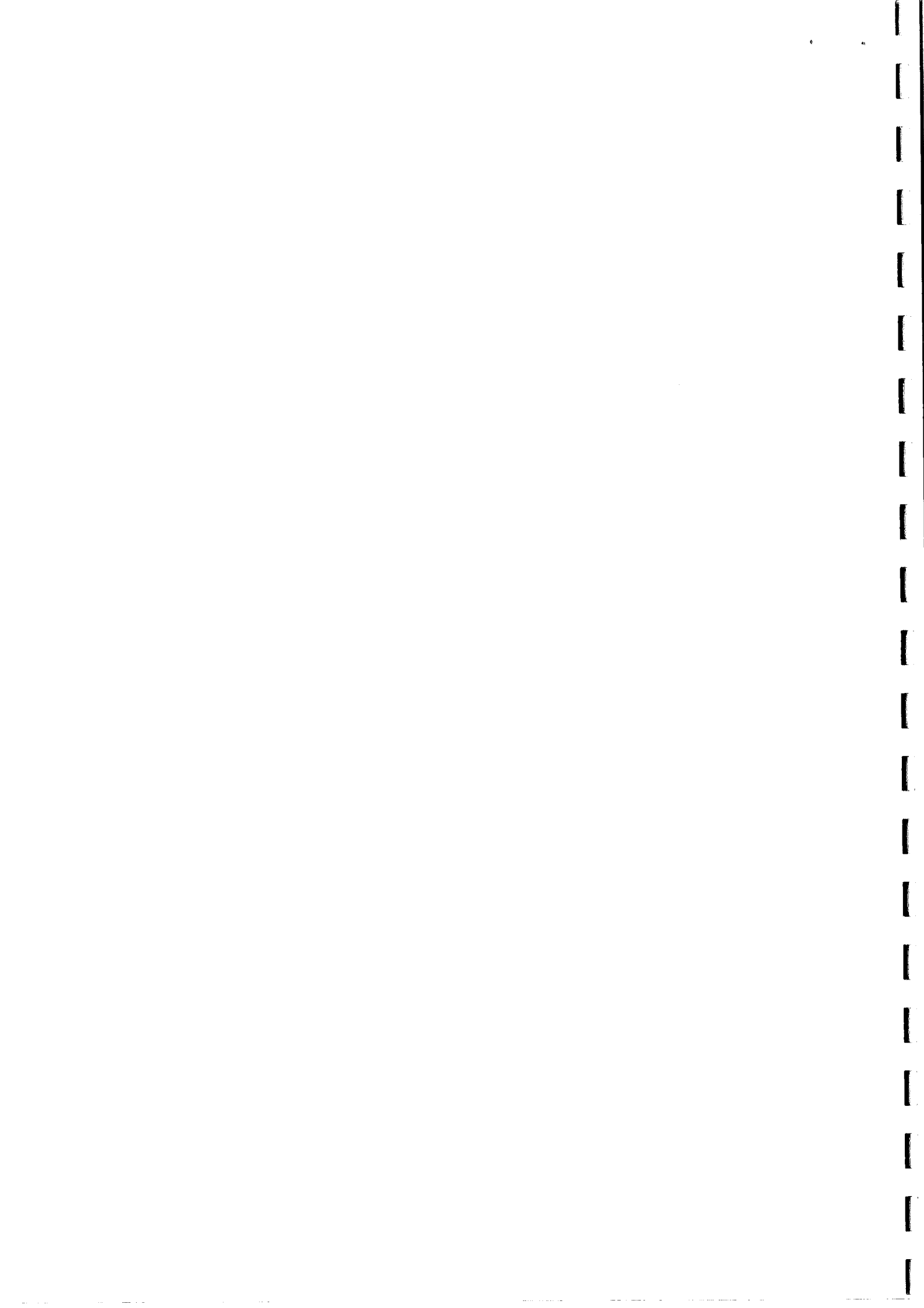
Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2016
VALEUR D'ORIGINE					125 888	125 888
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				30 086	30 086
	Dotation exercice				26 576	26 576
	TOTAL				56 662	56 662
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				41 896	41 896
	Redevances Exercice				25 281	25 281
	TOTAL				67 177	67 177
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				28 710	28 710
	entre 1 et 5 ans				36 626	36 626
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				65 336	65 336
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				1 259	1 259
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				1 259	1 259
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					28 883	28 883

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Effets escomptés			299 928	
			299 928	
Avals, cautions et garanties				
Cautions bois BPLC				609 049
Bois BPLC certificat décharge			609 049	77 007
ONF caution bois			77 007	
ONF caution bois certificat décharge			686 056	686 056
Engagements de crédit-bail				
Crédit bail			66 594	
			66 594	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Emprunts : capital restant à devoir			226 323	
			226 323	
Total des engagements financiers (1)			1 278 901	686 056
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				



Annexe libre

Etat exprimé en euros

OPERATION D'APPORT D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE A LA SOCIETE

Article 151 octies du CGI

Apporteur : M. Dany MANGIN

Entreprise individuelle apportée :	Dany MANGIN ZAC de la Mocotte 55200 VIGNOT
---	--

Société bénéficiaire de l'apport :	SARL DANY MANGIN ZAC de la Mocotte 55200 VIGNOT Siret : 429 875 321 00011
---	--

Date de l'apport : 01/01/2008

Titres reçus en rémunération de l'apport :	M. Dany MANGIN a reçu 1 040 parts sociales de 100 euros de nominal chacune, plus 25 euros de prime d'apport
---	---

⑤ IMMOBILISATIONS

COPIE CERTIFIÉE 2050/2017
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise **SARL DANY MANGIN**

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	46 312	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	15 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM	29 673	KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP		KQ		KR		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com- posants	M3	KS	6 156	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	25 656	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	8 730	LC		LD	1 193	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	85 215	LO		LP	1 193	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	863	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	960		
TOTAL IV				LQ	863	LR		LS	960		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	132 390	ØH		ØJ	2 153		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *, ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	812	LW	45 500	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	15 000	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	29 673	MF	
	Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	1 034	MK	5 123	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP	544	MQ	25 112	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	970	MT	8 953	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	2 547	NH	83 860	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	863	ØZ
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	960	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 823	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	3 360	ØL	131 183	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
COPIE CERTIFIEE
DE L'ORIGINAL

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

 Exercice N clos le : **31/12/2016**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : **SARL DANY MANGIN**

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

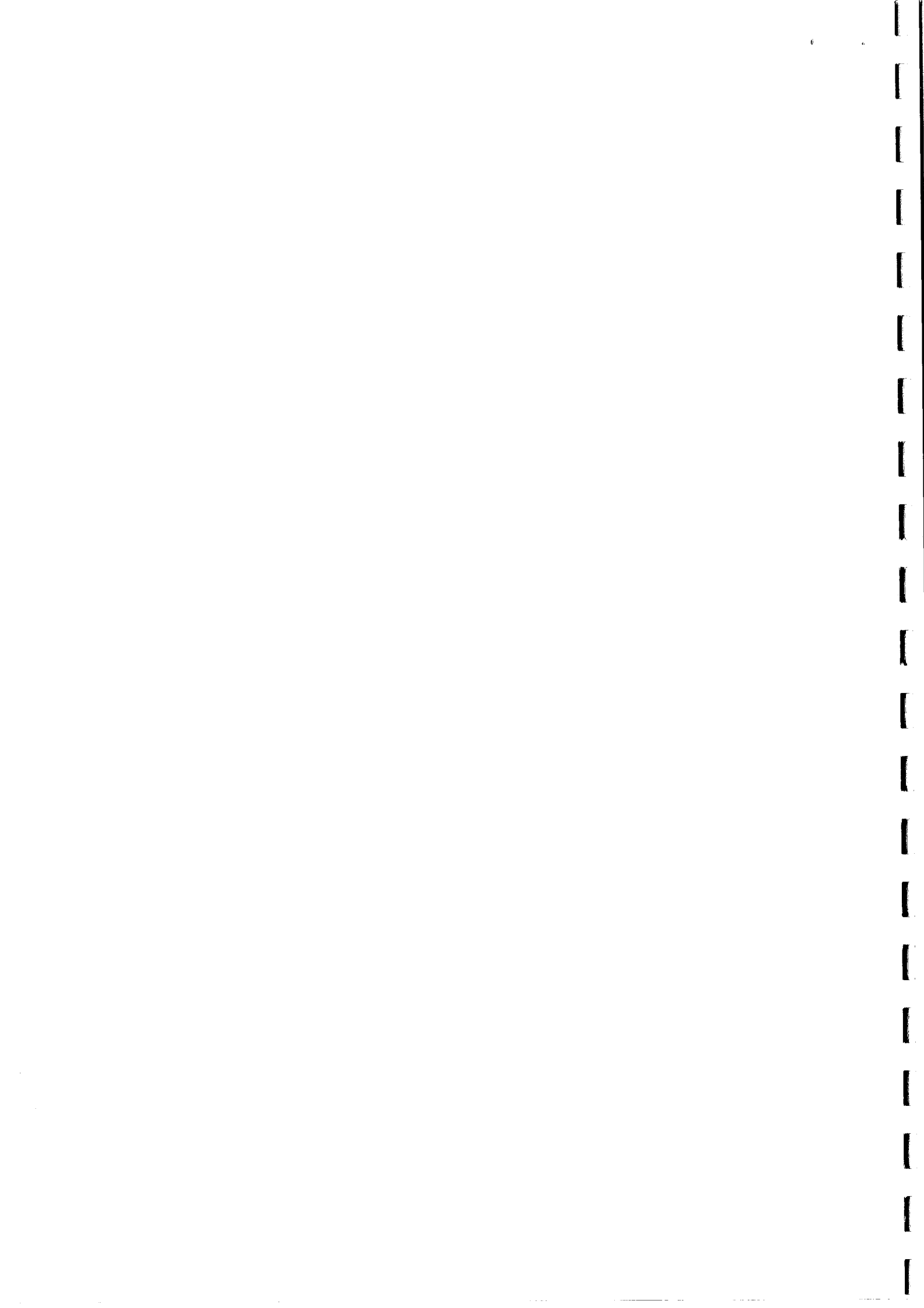
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DANY MANGIN										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 312	PF		PG	812	PH	1 500	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM			PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR			PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	29 673	PW		PX		PY	29 673		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	6 156	QA		QB	1 034	QC	5 123	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	9 299	QI	9 423	QJ	321	QK	18 401		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 445	QM	776	QN	970	QO	7 251		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	52 573	QV	10 198	QW	2 324	QX	60 447	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	54 885	ØP	10 198	ØQ	3 136	ØR	61 947	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DANY MANGIN		Néant ☐ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	14 000	5X	5Y	14 000	
TOTAL II	5Z	TV	14 000	TW	TX	14 000		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	46 033	6U	6V	4 994	6W	41 039
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 094	6Y	6Z	46	7A	1 048
	TOTAL III	7B	47 127	TY	TZ	5 040	UA	42 087
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	47 127	UB	14 000	UC	5 040	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	4 994			
	- financières	UG		UH	46			
	- exceptionnelles	UJ	14 000	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL DANY MANGIN										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	960	UV		UW	960			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	43 058		43 058					
		Autres créances clients	UX	249 841		249 841					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 052		13 052					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 542		25 542					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	4 345		4 345					
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 141		6 141					
		Charges constatées d'avance	VS	7 811		7 811					
	TOTAUX			VT	350 749	VU	349 789	VV	960		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	24 021		24 021					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	226 336		42 092		146 654		37 589	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	738 944		738 944					
		Personnel et comptes rattachés	8C	42 119		42 119					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	24 478		24 478					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 210		1 210					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 767		5 767					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	23 428		23 428					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	8 474		8 474					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	1 094 777	VZ	910 533		146 654		37 589	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	220 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		23 428		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 195	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

